

Les évolutions récentes de la construction bois entre 2013 et 2014, professionnelles, politiques et réglementaires

Georges-Henri Florentin
Directeur général du FCBA
FR-Paris

- 2 | Les évolutions récentes de la construction bois entre 2013 et 2014,
professionnelles, politiques et réglementaires | G-H. Florentin

Les évolutions récentes de la construction bois entre 2013 et 2014, professionnelles, politiques et réglementaires

Notre Forum Bois Construction s'ouvre donc ce 9 avril en Franche-Comté après trois années à Beaune en grande Bourgogne et avant de se dérouler l'an prochain à Nancy.

Ce forum manifeste le dynamisme des professionnels du bois en France et l'efficacité des interprofessions régionales du Grand Est, qu'elles en soient remerciées ainsi que les organisateurs, tout comme les acteurs régionaux qui nous accueillent.

L'équipe de pilotage de notre colloque a souhaité souligner dans ce forum l'actualité d'une filière française pleine de ressources, au sein d'une filière européenne active.

Je vous proposerai donc un rapide tour d'horizon de ce qui a bougé depuis l'an dernier. Dieu sait que l'année a été riche.

Souvenez-vous...

En avril 2013, les acteurs de nos professions travaillaient encore assez individuellement. Qui aurait pu imaginer que France Bois Forêt, à l'amont, France Bois Industrie Entreprises, à l'aval, et France Bois Région, leurs présidents Laurent Denormandie, Luc Charmasson et Christian Piquet, auraient pu travailler aussi étroitement, main dans la main comme cela a été le cas par exemple le 30 août au palais ducal à Nancy ?

En avril 2013, nos ministères travaillaient encore trop en parallèle, optimisant leurs missions l'un dans le domaine de l'Agriculture et de la Forêt, l'autre dans celui de l'Industrie, le troisième dans le secteur du Logement.

Qui aurait pu imaginer qu'en octobre les trois ministres signeraient un Plan National d'Actions pour l'Avenir de notre secteur et que le 17 octobre dans la salle Sully de la rue de Varenne du Ministère de l'Agriculture, MM Montebourg et Le Foll, coude à coude relanceraient le Conseil Supérieur de la Forêt et du Bois. Philippe Leroy, sénateur de la Moselle s'exclama : « Je n'avais jamais vu cela depuis quarante ans ! ».

Certes, faute de « véhicule législatif », le décret sur la préférence bois n'est pas sorti en 2013 suite à une manœuvre constitutionnelle. Pourtant la Loi d'Avenir en Agriculture en cours de discussion devrait apporter un certain nombre d'améliorations législatives et réglementaires d'ici à fin 2014. Les réflexions en cours dans le domaine de la simplification devraient alléger les contraintes des entreprises françaises dont nos industries et entreprises du bois.

Mais, mieux, souvenons nous encore, en avril 2013, lequel d'entre nous (même s'il en rêvait) aurait prédit que notre filière se hisserait au rang de filière stratégique nationale (la 14^{ème}) avec la reconnaissance du Conseil National de l'Industrie sous la présidence du côté des professions de Luc Charmasson.

Qui aurait pu imaginer qu'en septembre 2013, le président de la République lancerait l'un des 34 plans Nouvelle France Industrielle dans notre secteur avec pour objectif de développer à trois ans des immeubles de grande hauteur (dix niveaux de bureaux ou quinze niveaux de logement). Le pilotage en a été confié à nos deux collègues les capitaines d'industrie Franck Mathis et Dominique Weber qui viendront nous présenter leur Feuille De Route déposée au Ministre du Redressement Productif le 20 février à Epinal.

Pour FCBA, au levant de la capitale, 10 400m² de laboratoires et de bureaux sont en train de s'élever aussi en construction avec du bois, qui se veulent le fer de lance de l'innovation dans notre filière pour la XXI^{ème} siècle.

4 | Les évolutions récentes de la construction bois entre 2013 et 2014,
professionnelles, politiques et réglementaires | G-H. Florentin

Je ne voudrais cependant pas clore cette petite rétrospective non exhaustive, ici dans le Doubs, sans que nous nous félicitions que le pavillon France de l'exposition universelle de l'an prochain à Milan soit en bois et que sa réalisation en soit confiée à notre collègue Dominique Simonin.

Certes, il reste du travail et les sept groupes du Comité Stratégique de Filière (CSF) de notre CNI, présidés par un chef d'entreprise, ont encore jusqu'à l'été pour déposer le contrat qui déclinera la stratégie de notre filière. Nous leurs souhaitons bonne chance, comme nous espérons que le PNFI Bois soutenu par une dizaine de régions dont la Franche Comté, sera retenu.

Oui, un printemps semble bien s'être levé en France pour le secteur Forêt Bois Ameublement.

Quelle joie de le voir mettre en œuvre avec énergie l'esprit de notre maxime régionale :
« Comtois, rends toi ! Nenni ma foi, tête de bois ».

Quelle satisfaction de le sentir appliquer solidairement la méthode que ne renie pas la terre qui a vu les premières coopératives :
« Seul on va plus vite... Ensemble on va plus loin. »